

FEESO DISTRICT31, UNITÉ 61

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026

705-588-2493

u61@feeso31.com

www.d31u61feeso.com

PROPOSITION AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

1^{ER} AVRIL 2026

Résolution « à temps » sur les : Statuts (67%) Règlements (51%) Politiques ou procédures (51%)

Résolution « Assemblée » sur les : Statuts (75%) Règlements (75%)

R001-26

RÈGLEMENTS - Règlement 7

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le règlement 7 soit modifié par le retrait de langage au 7.2 pour se lire comme suit :

7.2 Vice-président/Personne-ressource en négociation/~~Officier anti-harcèlement~~

à noter que le changement aura lieu à la page 5 et 26 de la constitution)

Raisonnement : Officier anti-harcèlement doit être un membre formé

Proposé par : Jocelyne Lapointe-Legault

Appuyé par : Sylvie Leblond-Laurin

Accepté :

Refusé :